



L'OEIL Laboratoire d'Observation de l'Économie et des Institutions Locales
Institut d'Urbanisme de Paris — Université de Paris XII — 94010 CRÉTEIL CEDEX
Téléphone secrétariat 9h-15h : Bebisoa Ravello : 01.45.17.71.50
— Email : oeil@univ-paris12.fr —

Esquisse d'une géographie des flux de revenu / consommation associés aux pratiques touristiques

Rapport final

Rapport remis au Département de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et des statistiques, Direction du Tourisme.

Patricia Lejoux, sous la direction de Laurent Davezies

Novembre 2002

Sommaire

Introduction.....	3
I – Esquisse d’une géographie des flux de dépenses touristiques, selon les types de séjours	5
1.1. Origine-Destination des flux de dépenses touristiques entre régions, tous séjours confondus.....	5
1.2. Origine-Destination des flux de dépenses touristiques entre régions, selon la durée des séjours	11
1.3. Origine-Destination des flux de dépenses touristiques entre régions, selon le mode d’hébergement	15
1.4. Origine-Destination des flux de dépenses touristiques entre régions, selon le type d’espace fréquenté	19
II – L’influence des dépenses touristiques sur les économies locales.....	22
2.1. Les flux de dépenses touristiques des franciliens.....	22
2.2. Balance des flux de dépenses touristiques inter-régionaux	25
2.3. Le poids des flux de dépenses touristiques	27
Conclusion	35
Annexes.....	37
Annexe I : Répartition des dépenses des touristes français par UDA de destination selon l’UDA d’origine, tous séjours confondus (en %) - 1999.....	38
Annexe II : Répartition des dépenses des touristes français par région selon la région d’origine, tous séjours confondus (en milliards de FF) – 1999	39
Annexe III : Répartition des dépenses des touristes français par UDA de destination selon l’UDA d’origine, en longs séjours (en %) - 1999.....	40
Annexe IV : Répartition des dépenses des touristes français par UDA de destination selon l’UDA d’origine, en séjours chez la famille et les amis (en %) - 1999	41
Bibliographie.....	42

Introduction

Ce travail répond tout d'abord à la nécessité pour la Direction du Tourisme de disposer d'une analyse de la géographie des flux financiers associés aux pratiques touristiques des Français. Il vise également à mettre en évidence le rôle de ces flux de dépenses touristiques dans l'évolution des économies locales, notamment en tant que mécanismes de solidarisation économique entre espaces.

La plupart des analyses du développement des territoires est aujourd'hui consacrée à leur dimension productive. Ces études visent à déterminer les nouveaux critères de performance des économies locales, dans un contexte de mondialisation des échanges et d'internationalisation de la production. Elles s'attachent par exemple à définir les changements intervenus dans l'organisation des entreprises et à déterminer les facteurs d'attractivité territoriale qui déterminent désormais leur implantation. D'après leurs conclusions, les aires métropolitaines seraient aujourd'hui les lieux privilégiés de localisation des firmes. Cette concentration des activités productives dans les grandes villes entraînerait une polarisation de la croissance territoriale, et donc une augmentation des inégalités, les espaces non métropolisés restant à l'écart du développement.

Si la pertinence de ces études ne fait aucun doute, l'analyse du développement territorial ne doit pas pour autant se limiter aux critères de localisation des facteurs de production ou à l'évolution de la valeur ajoutée créée localement. Il existe en effet d'autres mécanismes, non liés aux performances productives des territoires, à l'origine de la croissance locale. Ce sont ces mécanismes qui permettent aujourd'hui d'expliquer le développement parallèle de nombreuses villes petites ou moyennes.

La théorie de la base fournit un cadre conceptuel particulièrement pertinent pour comprendre cette diversité des moteurs du développement local. Formulée au début du siècle, elle vise à expliquer le développement d'un territoire sub-national par sa capacité à attirer les revenus de l'extérieur. Ceux-ci comprennent les exportations liées à la vente de biens et services à l'extérieur, reposant sur les performances productives locales, mais aussi les revenus liés aux caractéristiques résidentielles des territoires : les dépenses publiques de l'Etat, les transferts sociaux nationaux, les recettes dues au tourisme... Ce revenu, généré par les échanges avec l'extérieur, détermine au final le niveau d'emploi des secteurs produisant des biens et services vendus localement et par conséquent le niveau de développement économique et social du territoire.

Le développement sans précédent des pratiques touristiques, sous l'effet de l'augmentation du temps libre et des progrès de la mobilité, nous amène à nous intéresser plus particulièrement aux flux de revenus liés au tourisme. On peut en effet penser que les flux de dépenses générés par les séjours touristiques contribuent aujourd'hui de manière significative à la formation des revenus des territoires, et par delà à leur développement. Les caractéristiques résidentielles des territoires, leur attractivité pourraient ainsi constituer une « valeur ajoutée environnementale et culturelle » qui serait à l'origine de la création de richesses supplémentaires. Ces territoires disposeraient en quelque sorte d'un capital productif

reposant sur leur attractivité. La vente de ce capital à l'extérieur, au lieu de générer des recettes attirerait des gens qui ensuite effectueraient des dépenses sur le territoire. La présence de touristes constituerait ainsi un facteur essentiel de son développement.

Les qualités résidentielles des territoires pourraient ainsi constituer une source de richesse pour des espaces peu attractifs au regard des activités productives, comme les espaces ruraux ou les villes petites et moyennes. La connaissance de la géographie des flux de dépenses touristiques pourrait ainsi peut-être mettre en évidence des transferts de richesse entre espaces, faisant des pratiques touristiques des mécanismes de solidarisation économique entre territoires.

Ce travail visera d'abord à évaluer les flux de dépenses entre territoires engendrés par les pratiques touristiques et à connaître plus précisément leur géographie, selon les types de séjours effectués. Il consistera ensuite à analyser le rôle de ces dépenses touristiques dans les économies locales.

Le volet « Dépenses » de l'enquête Suivi des Déplacements Touristiques des Français, introduit en 1999, est la principale source de données portant sur la dimension financière des pratiques touristiques des Français. Ce volet supplémentaire, envoyé chaque mois à un sous-échantillon tournant de 2 000 individus du panel, fournit une estimation des dépenses effectuées par les Français au cours de leurs séjours touristiques en France et à l'étranger. Celles-ci comprennent les dépenses de transport (trajet aller-retour et déplacements sur place), les dépenses de forfait, les dépenses d'hébergement, de restauration (restaurant, snack...), de loisirs (spectacles, musées activités, sportives...), les achats de services (coiffeur, médecin, garagiste...), de biens de consommation (souvenirs, vêtements, journaux...) et les achats alimentaires.

La taille de l'échantillon ne permettant pas de baser toute l'analyse des flux de dépenses touristiques sur cette source de données, nous avons décidé de travailler parallèlement sur l'enquête Suivi des Déplacements Touristiques, portant sur un échantillon de 10 000 personnes.

Nous avons donc déterminé à partir du Volet « Dépenses » 2 000 des dépenses médianes par nuitée et par personne, par poste de dépenses (hébergement, restauration, loisirs, services, biens de consommation, alimentation, déplacements sur place). L'exploitation de l'Enquête Suivi des Déplacements Touristiques effectuée en 1999 nous a ensuite permis de connaître le nombre de nuitées effectuées par les touristes français sur chaque territoire ainsi que leur origine. Nous nous sommes intéressés uniquement aux séjours effectués en France métropolitaine pour motif personnel. Le calcul du nombre de nuitées a été effectué à partir des séjours décrits, en prenant en compte les séjours similaires et les coefficients de pondération. Etant donné, quelques problèmes de représentativité, nous avons travaillé à l'échelle la plus large, celle de la région.

Trois variables ont été prises en compte dans l'analyse de la géographie de ces flux de dépenses touristiques : la durée des séjours, le mode d'hébergement et le type d'espace fréquenté.

I – Esquisse d’une géographie des flux de dépenses touristiques, selon les types de séjours

1.1. Origine-Destination des flux de dépenses touristiques entre régions, tous séjours confondus

Afin d’avoir une image globale des flux de dépenses entre régions engendrés par les pratiques touristiques des français en France, nous nous intéresserons dans un premier temps à l’ensemble des séjours touristiques, quels que soient leur durée, leur mode d’hébergement ou le type d’espace fréquenté. L’estimation de dépenses médianes par nuitée et par personne pour l’ensemble des séjours touristiques ne permet évidemment qu’une représentation approximative de la réalité, par conséquent les résultats obtenus auront inévitablement un caractère simplificateur. Pour autant, ils permettent d’avoir une vision d’ensemble des flux de dépenses touristiques et constituent des repères indispensables pour une analyse plus détaillée.

Nous chercherons d’abord à évaluer le volume de ces dépenses touristiques pour chaque région, nous nous intéresserons ensuite à leur origine.

Tab.1 - Dépenses médianes par nuitée par personne (FF) des touristes français en France, tous séjours confondus - 2000

	Dépenses
Hébergement	100
Restauration	35
Loisirs	25
Services	20
Biens de consommation	30
Alimentation	43
Déplacements sur place	19
Total	272

Source : calcul de l’auteur, d’après SDT 2000 – Volet Dépenses, Direction du Tourisme/Sofrès

D’après le tableau ci-dessus, l’hébergement constitue le principal poste de dépenses des touristes français lors de leurs séjours en France, suivi de l’alimentation et de la restauration. On estime que les dépenses par nuitée, par personne, tous séjours confondus s’élèvent à 272 F.

Tab. 2 - Répartition des dépenses des touristes français par région réceptrice (en milliards de FF), tous séjours confondus - 2000

	Dépenses
Provence-Alpes-Côte d'Azur	25,7
Rhône-Alpes	22,4
Languedoc-Roussillon	18,9
Bretagne	16,6
Aquitaine	16,0
Pays-de-la-Loire	14,4
Midi-Pyrénées	11,8
Ile-de-France	9,6
Poitou-Charentes	8,9
Centre	7,3
Basse-Normandie	6,7
Auvergne	5,7
Nord-Pas-de-Calais	5,2
Bourgogne	4,9
Lorraine	4,3
Picardie	3,4
Franche-Comté	3,4
Corse	3,3
Limousin	2,8
Haute-Normandie	2,8
Alsace	2,6
Champagne-Ardenne	2,5
Ensemble	199,2

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès

Le montant des dépenses générées par les pratiques touristiques des Français reflète l'intensité de la fréquentation touristique des régions.

Les régions qui bénéficient des montants de dépenses les plus importants sont la Provence-Alpes-Côte d'Azur (25,6 milliards de francs), Rhône-Alpes (22,4 milliards de francs), le Languedoc-Roussillon (18,9 milliards de francs), la Bretagne (16,6 milliards de francs), l'Aquitaine (15,9 milliards de francs) et les Pays-de-la-Loire (14,4 milliards de francs).

Les régions qui disposent des montants de dépenses les plus faibles correspondent aux régions les moins touristiques : la Champagne-Ardenne (2,5 milliards de francs), l'Alsace (2,6 milliards de francs), la Haute-Normandie (2,8 milliards de francs), le Limousin (2,8 milliards de francs).

Nous pouvons déjà observer que le volume des dépenses générées par les pratiques touristiques des Français varie très fortement d'une région à l'autre. Ainsi, le montant des dépenses effectuées par les touristes français en Provence-Alpes-Côte d'Azur représente 10 fois celui de la Champagne-Ardenne.

L'analyse du montant de ces dépenses touristiques par région pourrait cependant être biaisée par le choix du découpage territorial. En effet, on peut imaginer que plus la superficie d'une région est grande, plus celle-ci a de chances d'attirer un nombre important de touristes et donc de bénéficier d'un montant élevé de dépenses. Il semble ainsi difficile de comparer le montant de dépenses touristiques effectuées en Midi-Pyrénées (11,8 milliards de F pour 45 348 km²) à celui effectué en Alsace (2,6 milliards de F pour 8 280 km²), sans prendre en considération la superficie de ces deux régions. Nous avons donc calculé pour chaque région, un montant de dépenses touristiques par hectare afin de nous affranchir de cette variable.

Tab.3 – Estimation des dépenses des touristes français par hectare, par région réceptrice (en FF), tous séjours confondus - 2000

Région	Dépenses des touristes Français dans la région (en milliards de F)	Superficie (en hectares)	Dépenses (en F/hectare)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	25,7	3 140 000	8 185
Ile-de-France	9,6	1 201 200	7 992
Languedoc-Roussillon	18,9	2 737 600	6 904
Bretagne	16,6	2 720 800	6 101
Rhône-Alpes	22,4	4 369 800	5 126
Pays-de-la-Loire	14,4	3 208 200	4 488
Nord-Pas-de-Calais	5,2	1 241 400	4 189
Aquitaine	16,0	4 130 800	3 873
Basse-Normandie	6,7	1 758 900	3 809
Corse	3,3	868 000	3 802
Poitou-Charentes	8,9	2 581 000	3 448
Alsace	2,6	828 000	3 140
Midi-Pyrénées	11,8	4 534 800	2 602
Haute-Normandie	2,8	1 231 700	2 273
Auvergne	5,7	2 601 300	2 191
Franche-Comté	3,4	1 620 200	2 099
Centre	7,3	3 915 100	1 865
Lorraine	4,3	2 354 700	1 826
Picardie	3,4	1 939 900	1 753
Limousin	2,8	1 694 200	1 653
Bourgogne	4,9	3 158 200	1 552
Champagne-Ardenne	2,5	2 560 600	976

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999, SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès, RGP 1999, Insee.

La prise en compte de la superficie régionale n'est pas sans influence sur le classement des régions. Celles qui possèdent les surfaces les plus importantes, comme Midi-Pyrénées ou la région Centre, plongent dans le classement. A l'opposé, les régions à faible superficie gagnent des places, comme l'Alsace et la Corse. La prise en compte de la superficie régionale permet d'apporter un nouveau regard sur le volume des dépenses touristiques par région : ainsi l'Aquitaine et la Basse-Normandie, qui recevaient respectivement 16 milliards de francs

et 6,7 milliards de francs, disposent en fait du même montant de dépenses touristiques par hectare (environ 3 800 F par hectare).

Cependant, les grandes régions touristiques conservent leur rang : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Pays-de-la-Loire, Aquitaine. Elles bénéficient en effet des montants de dépenses par hectare les plus élevés, et ce malgré l'importance de leur superficie.

Ainsi, la superficie des régions ne constitue pas une variable déterminante du volume de la fréquentation touristique et donc du montant des dépenses touristiques. En effet, ce sont avant tout les qualités intrinsèques des espaces qui déterminent le niveau de leur fréquentation touristique. Ainsi, la région Ile-de-France qui dispose d'une petite superficie est néanmoins une grande destination touristique, c'est d'ailleurs la concentration des activités et des hommes dans la capitale qui constitue son atout majeur. A l'opposé, la région Centre a une superficie très importante mais ne bénéficie pas pour autant d'un nombre important de nuitées touristiques.

Nous allons maintenant nous intéresser à l'origine géographique de ces dépenses touristiques.

Tab.4 - Répartition des dépenses des touristes français par UDA¹ de destination selon l'UDA d'origine (en milliards de FF), tous séjours confondus – 2000

DESTINATION	ORIGINE									Total
	Région parisienne	Nord	Est	Bassin parisien Est	Bassin parisien Ouest	Ouest	Sud-ouest	Sud-est	Méditerranée	
Méditerranée	12,0	3,0	3,8	3,4	2,6	2,6	3,8	7,3	9,3	47,8
Ouest	13,3	1,3	1,2	2,2	4,7	10,7	2,5	2,2	1,7	39,8
Sud-ouest	7,4	1,2	1,5	1,5	2,3	3,1	8,1	2,3	3,2	30,6
Sud-est	7,4	1,4	1,7	1,8	2,3	2,2	1,3	6,6	3,4	28,1
Bassin parisien Ouest	8,0	0,8	0,5	0,8	2,4	1,6	0,8	0,9	1,0	16,8
Bassin parisien Est	4,6	0,9	0,5	1,6	0,5	0,6	0,3	0,9	0,9	10,8
Est	2,7	0,6	2,3	0,9	0,7	0,7	0,5	0,8	1,2	10,4
Région parisienne	1,6	0,4	0,6	0,7	0,8	1,9	1,1	0,8	1,7	9,6
Nord	1,4	1,6	0,1	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	5,2

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès

Note : les cases surlignées en bleu indiquent les montants de dépenses les plus importants.

Dans la majorité des ensembles régionaux étudiés, les dépenses touristiques des habitants de la Région parisienne constituent la part la plus importante des dépenses des touristes français dans ces territoires. En Méditerranée, dans l'Ouest, le Sud-est et l'Est, elles représentent en moyenne 28 %² des dépenses des touristes français. Ce phénomène est encore plus accentué dans le cas du Bassin parisien Ouest et du Bassin parisien Est, puisque dans ces espaces près de 48 % des dépenses des touristes français sont le fait des habitants de la Région parisienne. L'importance des dépenses des parisiens dans ces deux ensembles régionaux s'explique à la fois par la proximité géographique et par le taux de départ généralement plus élevé des touristes originaires de la Région parisienne.

Seuls, le Nord et le Sud-Ouest font exception à la règle. Dans ces deux cas en effet, les dépenses touristiques les plus importantes sont effectuées par les habitants de ces territoires. Ainsi, 31 % des dépenses effectuées par les touristes français dans le Nord sont le fait des habitants du Nord, et 27 % des dépenses des touristes français dans le Sud-Ouest sont réalisés par des gens qui vivent dans le Sud-Ouest. Pour autant, les dépenses effectuées par les touristes originaires de la Région parisienne ne sont pas sans importance, puisqu'elles

¹Cette nomenclature, utilisée par l'Union Des Annonceurs, consiste à découper le territoire en neuf zonages qui regroupent les vingt-deux régions françaises :

Région parisienne : Ile-de-France.

Nord : Nord-Pas de Calais.

Est : Lorraine, Alsace, Franche-Comté.

Bassin parisien Est : Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne.

Bassin parisien Ouest : Haute-Normandie, Basse-Normandie, Centre.

Ouest : Bretagne, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes.

Sud-ouest : Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées.

Sud-est : Auvergne, Rhône-Alpes.

Méditerranée : Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.

² Cf. Annexe I.

viennent en seconde position : leur part s'élève à 28 % pour le Nord et à 24 % pour le Sud-Ouest.

L'observation de ces flux à l'échelle régionale³ permet d'apporter quelques précisions. A l'exception du Nord-Pas-de-Calais et de l'Alsace, dans chaque région française, les dépenses touristiques des Franciliens constituent la part la plus importante des dépenses effectuées par les touristes français dans ces régions, elles représentent en moyenne 33 % de ces dépenses. Dans le cas du Nord-Pas-de-Calais et de l'Alsace, les dépenses intrarégionales représentent la part la plus importante des dépenses des touristes français, suivies de près par les dépenses des touristes de la Région parisienne.

Généralement, les dépenses effectuées par les habitants de l'ensemble régional étudié constituent la deuxième source de revenus touristiques dans ces territoires. Ces dépenses d'origine « locale » représentent en moyenne 20 % des dépenses effectuées par les touristes français dans ces ensembles régionaux⁴.

L'analyse à l'échelle régionale permet d'affiner ces observations. Dans la plupart des régions françaises (15), les dépenses intrarégionales constituent la deuxième source des dépenses des touristes français dans ces espaces. Comme nous l'avons précisé en introduction, des problèmes de représentativité ne nous permettent pas de descendre au niveau sub-régional. Il serait pourtant intéressant de regarder plus précisément dans chaque espace régional l'origine et la destination de ces flux de dépenses intrarégionales. Etant donné leur importance, ces flux liés aux pratiques touristiques pourraient constituer des mécanismes significatifs de solidarisation économique entre espaces sub-régionaux. Ainsi, on peut imaginer qu'en Rhône-Alpes, où 4,9 milliards de francs sont redistribués à l'intérieur de la région, les flux de dépenses vont des espaces les plus urbanisés (agglomération lyonnaise ou grenobloise) vers les espaces ruraux (la montagne liée au ski évidemment, mais aussi l'Ardèche ou la Drôme).

Quatre régions se distinguent de cette tendance générale : les dépenses les plus importantes après celles des franciliens, ne proviennent pas de l'intrarégional mais d'une région voisine. Ainsi, en Languedoc-Roussillon et en Auvergne, ce sont les dépenses des touristes originaires de Rhône-Alpes qui viennent en seconde position, pour la Picardie il s'agit des dépenses des habitants du Nord-Pas-de-Calais et en Corse des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les flux de dépenses qui viennent en troisième position proviennent généralement des régions voisines. A titre d'exemple, en Aquitaine 23 % des dépenses des touristes français dans la région proviennent de l'Ile-de-France, 19 % de l'intrarégional et 8% de Midi-Pyrénées.

Enfin, il semble important de souligner **le cas particulier de la Région parisienne.** Contrairement aux autres ensembles régionaux, on ne constate pas de flux de dépenses dominants : 20 % des dépenses effectuées par les touristes français dans cette région sont le fait de touristes originaires de l'Ouest, 17 % de la Méditerranée et 16 % de la Région parisienne.

³ Cf. Annexe II.

⁴ Cf. Annexe I.

Ces effets se font sentir plus nettement à l'échelle régionale : 16 % des dépenses touristiques effectuées par les touristes français en Ile-de-France proviennent de cette région, 10 % de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 9 % des Pays-de-la-Loire et 7 % de Bretagne. Ainsi les dépenses effectuées en Ile-de-France semblent être principalement le fait des habitants de l'Ile-de-France et des touristes originaires des grandes régions touristiques.

1.2. Origine-Destination des flux de dépenses touristiques entre régions, selon la durée des séjours

La durée du séjour semble être un critère de variation des dépenses touristiques, celles-ci étant généralement plus élevées en courts séjours (de une à trois nuitées) qu'en longs séjours (quatre nuitées ou plus). Nous avons donc décidé de prendre en compte cette variable dans l'analyse des flux de dépenses entre régions occasionnés par les déplacements touristiques des Français.

Tab.5 - Dépenses médianes par nuitée par personne (FF) des touristes français en France, en courts et longs séjours - 2000

	Dépenses en courts séjours	Dépenses en longs séjours
Hébergement	134	79
Restauration	80	21
Loisirs	50	18
Services	45	15
Biens de consommation	67	23
Alimentation	50	38
Déplacements sur place	41	14
Total	467	208

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 2000 – Volet Dépenses, Direction du Tourisme/Sofrès

Nous allons d'abord évaluer la part des dépenses générées par les courts et les longs séjours dans chaque région, nous essayerons ensuite de voir si l'origine des flux de dépenses varie selon le type de séjour touristique.

Tab.6 - Répartition des dépenses des touristes français par région selon la durée des séjours (en %) - 2000

Région	Courts séjours	Longs séjours	Total
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21%	79%	100%
Rhône-Alpes	28%	72%	100%
Languedoc-Roussillon	21%	79%	100%
Bretagne	26%	74%	100%
Aquitaine	24%	76%	100%
Pays-de-la-Loire	32%	68%	100%
Midi-Pyrénées	30%	70%	100%
Ile-de-France	56%	44%	100%
Poitou-Charentes	34%	66%	100%
Centre	48%	52%	100%
Basse-Normandie	41%	59%	100%
Nord-Pas-de-Calais	48%	52%	100%
Auvergne	34%	66%	100%
Bourgogne	49%	51%	100%
Lorraine	45%	55%	100%
Picardie	45%	55%	100%
Franche-Comté	37%	63%	100%
Haute-Normandie	53%	47%	100%
Champagne-Ardenne	58%	42%	100%
Limousin	36%	64%	100%
Corse	14%	86%	100%
Alsace	36%	64%	100%

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès

Note : les cases surlignées en bleu indiquent les cas où les dépenses générées par les courts séjours sont plus importantes.

Dans la plupart des régions, la part des dépenses générées par les longs séjours est plus importante que celle engendrée par les courts séjours, elle représente en moyenne 66 % du montant total des dépenses des touristes français dans ces régions.

On observe cependant trois cas atypiques : en Ile-de-France, en Haute-Normandie et en Champagne-Ardenne les dépenses liées aux courts séjours sont plus importantes que celles liées aux longs séjours. Elles représentent en moyenne 56 % du montant total des dépenses des touristes français dans ces régions.

Si cette configuration paraît sans conséquence pour la Haute-Normandie et la Champagne-Ardenne, elle semble avoir plus d'importance dans le cas de l'Ile-de-France. En effet, le déficit de la région en séjours de longue durée pourrait peut-être constituer un élément explicatif du faible montant de dépenses touristiques en Ile-de-France par rapport aux grandes régions touristiques. Si l'on regarde le tableau portant sur la répartition des dépenses des touristes français par région réceptrice, tous séjours confondus, on voit que l'Ile-de-France se situe seulement au huitième rang, avec un montant de dépenses d'environ dix milliards de francs dans la région. Cette situation semble liée à la faiblesse des dépenses générées par les longs séjours. En effet, au niveau des dépenses générées par les courts

séjours, on n'observe pas de grande différence entre l'Ile-de-France et les grandes régions touristiques : elles s'élèvent à 5,9 milliards de francs en Ile-de-France, 5,8 milliards de francs en Rhône-Alpes, 4,7 milliards de francs en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 4,3 milliards de francs dans les Pays-de-la-Loire. Par contre, les dépenses générées par les longs séjours instaurent des différences significatives entre régions. En Ile-de-France elles n'atteignent que 4,7 milliards de francs alors qu'elles s'élèvent à 17,5 milliards de francs en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 14,6 milliards de francs en Rhône-Alpes et 9 milliards de francs dans les Pays-de-la-Loire. On peut donc penser que l'Ile-de-France souffre d'un manque d'attractivité concernant les séjours touristiques de longue durée, ce qui d'un point de vue économique, la prive de recettes touristiques conséquentes.

Concernant l'origine des dépenses effectuées en longs séjours, on ne constate pas de différence significative par rapport à l'ensemble des séjours⁵. Dans la majorité des ensembles régionaux étudiés, les dépenses les plus importantes proviennent toujours de la Région parisienne. Elles représentent en moyenne 33 % des dépenses des touristes français en longs séjours. On retrouve également en seconde position les dépenses des habitants des territoires étudiés. Le Nord fait à nouveau exception : 33 % des dépenses touristiques effectuées dans le cadre de longs séjours sont le fait de touristes originaires du Nord et 23 % de touristes originaires de la Région parisienne. Enfin, la Région parisienne garde ses particularités : 22 % des dépenses effectuées en longs séjours proviennent de l'Ouest, 21 % de la Méditerranée, 13 % du Sud-Ouest et 13 % de son propre territoire.

Au niveau régional, les dépenses des touristes franciliens restent les plus importantes dans l'ensemble des régions, les dépenses intrarégionales occupant généralement la deuxième place. A nouveau, le Nord-Pas-de-Calais et l'Alsace font exception, les dépenses intrarégionales figurant en première position, suivies des dépenses des franciliens.

⁵ Cf. Annexe III.

On observe par contre une modification de l'origine des flux de dépenses lors des courts séjours.

Tab.7 - Répartition des dépenses des touristes français par UDA de destination selon l'UDA d'origine (en %), en courts séjours- 2000

DESTINATION	ORIGINE									Total
	Région parisienne	Nord	Est	Bassin parisien Est	Bassin parisien Ouest	Ouest	Sud-ouest	Sud-est	Méditerranée	
Ouest	24%	1%	1%	2%	11%	47%	8%	4%	1%	100%
Méditerranée	10%	1%	3%	3%	1%	2%	11%	21%	48%	100%
Bassin parisien Ouest	46%	2%	2%	6%	23%	11%	4%	4%	2%	100%
Sud-ouest	13%	1%	1%	2%	5%	9%	56%	5%	8%	100%
Sud-est	15%	1%	7%	6%	4%	3%	4%	47%	13%	100%
Région parisienne	23%	6%	8%	8%	11%	16%	10%	9%	10%	100%
Bassin parisien Est	44%	7%	5%	21%	5%	3%	2%	9%	4%	100%
Est	20%	3%	41%	16%	3%	5%	1%	9%	2%	100%
Nord	38%	29%	3%	13%	8%	4%	3%	3%	1%	100%

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès

Note : les cases surlignées en bleu indiquent les cas où les dépenses générées par les courts séjours sont les plus importantes.

Dans la plupart des cas, les dépenses les plus importantes effectuées lors de courts séjours proviennent des ensembles régionaux étudiés et non plus de la Région parisienne. Ainsi, 56 % des dépenses effectuées dans le Sud-ouest dans le cadre de courts séjours sont le fait de touristes originaires du Sud-ouest. On retrouve la même situation en Méditerranée (48 % des dépenses), dans l'Ouest (47 % des dépenses), le Sud-est (47 % des dépenses) et dans l'Est (41 % des dépenses). Les dépenses des touristes provenant de la région parisienne se situent alors en seconde position, sauf en Méditerranée où les dépenses des touristes du Sud-est constituent la deuxième source de revenus touristiques liés aux courts séjours.

L'importance des dépenses des touristes originaires de la Région parisienne se maintient uniquement dans les ensembles régionaux situés à proximité. Ainsi, dans le Bassin parisien Ouest, le Bassin parisien Est et le Nord, les dépenses en provenance de la Région parisienne restent les plus importantes, elles représentent en moyenne 43 % des dépenses touristiques effectuées dans le cadre de courts séjours. Les dépenses d'origine « locale » viennent alors en seconde position. On peut penser qu'une part importante de cette fréquentation repose sur la fréquentation des résidences secondaires des parisiens.

Enfin, en Région parisienne l'origine des flux de dépenses liés aux courts séjours diffère par rapport à l'ensemble des séjours ou aux longs séjours : la part la plus importante des dépenses est le fait des touristes originaires de la région même et non plus de touristes originaires de grandes régions touristiques. Ainsi, 23 % des dépenses effectuées par les

touristes français lors de leurs courts séjours en Région parisienne proviennent de la Région parisienne, 16 % de l'Ouest, 11 % du Bassin parisien Ouest, 10 % du Sud-ouest et de la Méditerranée.

Ces observations se confirment au niveau régional. Dans la majorité des cas, les dépenses intrarégionales dépassent désormais les dépenses des franciliens : elles représentent en moyenne 33 % des dépenses des touristes français en courts séjours. Selon les régions, on retrouve en seconde position soit les dépenses provenant d'Ile-de-France, soit des régions voisines. Ainsi, en Rhône-Alpes 47 % des dépenses en courts séjours sont le fait des habitants de la région et 14 % des touristes originaires d'Ile-de-France. Par contre, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 46 % des dépenses proviennent de la région mais 20 % de Rhône-Alpes.

Dans les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Centre, Basse-Normandie, Haute-Normandie, les dépenses des franciliens demeurent les plus importantes, suivies des dépenses intrarégionales.

Ces résultats mettent en évidence l'importance de la fréquentation de proximité lors des courts séjours. Celle-ci prend deux formes : dans la plupart des cas, elle repose sur les habitants qui effectuent de courts séjours dans leur région ; dans le Bassin parisien Est et dans le Bassin parisien Ouest, elle est le fait des franciliens qui partent en week-end dans les régions voisines. Ces deux types de fréquentation n'ont pas les mêmes conséquences économiques. Dans le premier cas, les courts séjours donnent lieu à une redistribution interne à la région. Il n'y a pas de recettes supplémentaires pour les régions concernées, il s'opère uniquement un transfert de revenus entre espaces. Dans le cas des régions situées à proximité de l'Ile-de-France par contre, les courts séjours représentent un gain supplémentaire de recettes car les dépenses effectuées proviennent de l'extérieur du territoire.

1.3. Origine-Destination des flux de dépenses touristiques entre régions, selon le mode d'hébergement

Le mode d'hébergement semble constituer une variable significative de la variation des dépenses touristiques. Six catégories d'hébergement⁶ ont ainsi été retenues et pour chacune d'entre elles un montant de dépenses médianes par nuitée par personne a été défini.

⁶ Hôtel et pension de famille : hôtel 0 étoile, 1 étoile, 2 étoiles, 3 étoiles, 4 étoiles ou plus, hôtel non classé, pension de famille.

Location, gîtes et chambres d'hôtes : chambre d'hôte et bed and breakfast, refuge et gîte d'étape, gîte rural, location.

Camping, caravanning et tente : camping 1 ou 2 étoiles, camping 3 ou 4 étoiles, camping hors terrain classé (à la ferme, chez l'habitant, aire naturelle...).

Autre hébergement marchand : résidence de tourisme, auberge de jeunesse, club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maeva...), club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, comité d'entreprise), bateau, péniche et yacht, autre.

Famille et amis.

Résidence secondaire du foyer.

Tab.8 - Dépenses médianes par nuitée par personne (FF) des touristes français en France, selon le mode d'hébergement - 2000

	Hôtel et pension de famille	Location, gîte et chambre d'hôtes	Camping, caravaning et tente	Autre hébergement marchand	Famille et Amis	Résidence secondaire
Hébergement	150	91	36	87		
Restauration	110	23	17	29	34	21
Loisirs	50	21	10	27	22	14
Services	33	11	11	15	25	15
Biens de consommation	50	21	18	29	40	17
Alimentation	35	43	42	41	40	49
Déplacements sur place	37	14	14	249	25	11
Total	465	224	148	249	186	127

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 2000 – Volet Dépenses, Direction du Tourisme/Sofrès

Nous essaierons tout d'abord de repérer les modes d'hébergement qui sont à l'origine de la part la plus importante des dépenses touristiques dans chaque région et nous regarderons ensuite quelle est l'origine géographique des touristes qui choisissent ce mode d'hébergement.

Tab.9 - Répartition des dépenses des touristes français par région, selon le mode d'hébergement (en %) - 2000

	Hôtel et pension de famille	Location, gîte et chambre d'hôte	Camping, caravanning et tente	Autre hébergement marchand	Famille et amis	Résidence secondaire	Total
PACA	13%	17%	6%	19%	34%	12%	100%
Rhône-Alpes	14%	26%	4%	13%	33%	10%	100%
Languedoc-Roussillon	10%	19%	13%	10%	31%	16%	100%
Aquitaine	14%	19%	8%	11%	36%	11%	100%
Bretagne	11%	14%	11%	7%	42%	16%	100%
Pays-de-la-Loire	8%	11%	11%	11%	43%	17%	100%
Midi-Pyrénées	19%	20%	5%	7%	39%	9%	100%
Ile-de-France	20%	1%	0%	3%	69%	7%	100%
Poitou-Charentes	19%	13%	11%	9%	37%	11%	100%
Centre	12%	6%	2%	6%	56%	18%	100%
Basse-Normandie	17%	11%	4%	4%	47%	17%	100%
Auvergne	26%	14%	5%	12%	31%	13%	100%
Nord-Pas-de-Calais	9%	7%	7%	4%	63%	11%	100%
Bourgogne	17%	4%	2%	3%	49%	25%	100%
Lorraine	16%	10%	3%	8%	59%	5%	100%
Corse	16%	20%	12%	18%	21%	13%	100%
Franche-Comté	14%	15%	5%	10%	41%	14%	100%
Alsace	28%	18%	9%	11%	31%	2%	100%
Picardie	6%	4%	11%	2%	56%	20%	100%
Limousin	17%	15%	4%	7%	42%	15%	100%
Haute-Normandie	12%	6%	6%	5%	58%	14%	100%
Champagne-Ardenne	11%	2%	3%	4%	73%	7%	100%

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès

Note : les cases surlignées en bleu indiquent les cas où les dépenses générées par chaque mode d'hébergement sont les plus importantes.

Dans toutes les régions, les dépenses les plus importantes sont générées par les séjours chez la famille et les amis. En moyenne, 37 % des dépenses effectuées dans chaque région par les touristes français se font dans le cadre de séjours chez la famille et les amis. Mais ces dépenses représentent parfois plus de la moitié des dépenses touristiques : 73 % en Champagne-Ardenne, 69 % en Ile-de-France, 63 % dans le Nord-pas-de-Calais, 59 % en Lorraine, 58 % en Haute-Normandie, 56 % en Picardie et dans le Centre.

Si l'on s'intéresse maintenant à l'origine⁷ de ces flux, on constate que les dépenses les plus importantes liées aux séjours chez la famille et les amis proviennent d'Ile-de-France.

⁷ Cf. Annexe IV.

Dans chaque région, 30 % des dépenses liées aux séjours chez la famille et les amis sont effectuées par les franciliens. On retrouve généralement en seconde position les dépenses des habitants de la région ou d'une région voisine. Seule l'Alsace fait exception à la règle, dans cette région ce sont les Alsaciens qui génèrent la part la plus importante des dépenses réalisées dans ce mode d'hébergement, suivis par les touristes originaires de la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le mode d'hébergement qui génère ensuite le plus de dépenses touristiques varie selon les régions étudiées. On observe globalement trois configurations :

- les régions où les dépenses effectuées lors de séjours en hôtel et pension de famille constituent la deuxième source de dépenses touristiques. On retrouve dans ce cas l'Ile-de-France, la région Poitou-Charentes, l'Auvergne, la Lorraine, l'Alsace, le Limousin, la Champagne-Ardenne. Les dépenses effectuées lors de séjours à l'hôtel et en pension de famille représentent en moyenne 19 % des dépenses touristiques des Français dans ces régions.

Dans la plupart de ces régions, les dépenses les plus importantes liées aux séjours en hôtel et pension de famille sont effectuées par les franciliens.

- les régions où les dépenses effectuées lors de séjours en résidence secondaire constituent la deuxième source de dépenses touristiques. Il s'agit principalement des régions situées à proximité de l'Ile-de-France : la Picardie, la Bourgogne, la Basse-normandie, la Haute-Normandie mais aussi de la Bretagne, des Pays-de-la-Loire et du Nord-Pas-de-Calais. Dans ces régions, les dépenses liées aux séjours en résidence secondaire représentent en moyenne 17 % des dépenses touristiques des Français.

Dans les régions voisines de l'Ile-de-France les dépenses les plus importantes effectuées dans le cadre de séjours en résidence secondaire proviennent de la région parisienne. Elles représentent en moyenne 73 % des dépenses liées à ce mode d'hébergement. Dans les autres régions les dépenses des habitants rivalisent avec celles des franciliens. En Bretagne, 32 % des dépenses liées aux séjours en résidence secondaire ont pour origine l'Ile-de-France mais 22 % proviennent de la région même et 11 % de la région Centre. Dans les Pays-de-la-Loire, les dépenses effectuées lors de séjours en résidence secondaire sont le fait des franciliens (46 %) et des habitants de la région (37 %). Enfin, dans le Nord-Pas-de-Calais, ce sont les habitants de la région qui réalisent les dépenses les plus importantes (48 %), suivis des franciliens (34 %).

- les régions où les dépenses effectuées lors de séjours en location, gîte ou chambre d'hôte constituent la deuxième source de dépenses touristiques. C'est le cas des régions Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Corse et Franche-Comté. L'importance particulière de ce mode d'hébergement dans ces régions est certainement liée à leur spécialisation dans les sports d'hiver, la location étant généralement le mode d'hébergement choisi pour ces activités. Les dépenses liées aux séjours en location, gîte et chambre d'hôte représentent en moyenne 20 % des dépenses des touristes français dans ces régions.

Les dépenses les plus importantes effectuées dans ce mode d'hébergement proviennent d'Ile-de-France et ensuite de régions souvent éloignées.

Enfin, il faut souligner le cas particulier de la Provence-Alpes-Côte d'Azur, où la deuxième source de dépenses touristiques est liée aux séjours effectués dans d'autres hébergements marchands. Cette situation s'explique certainement par l'importance des implantations de clubs de villages ou de résidences de tourisme dans cette région. Les dépenses les plus importantes proviennent de la région parisienne (25 %), suivies de la région (18 %) et de Rhône-Alpes (10 %).

D'après l'ensemble de ces résultats, on constate que quel que soit le mode d'hébergement étudié les dépenses les plus importantes sont à chaque fois générées par l'Ile-de-France, ce qui confirme le rôle fondamental de cette région dans les flux de dépenses liés aux séjours touristiques.

1.4. Origine-Destination des flux de dépenses touristiques entre régions, selon le type d'espace fréquenté

Nous avons déterminé dans un premier temps les dépenses médianes par poste de dépenses selon le type d'espace fréquenté. Il existe cinq catégories d'espace identifiées au sein de l'enquête SDT : le littoral, la campagne, la montagne, l'urbain et autre espace. Il est important de noter ici que la caractérisation du type d'espace fréquenté est laissée à la seule appréciation du panéliste enquêté.

Tab.10 - Dépenses médianes par nuitée par personne (FF) des touristes français en France, selon le type d'espace fréquenté- 2000

	Littoral	Montagne	Campagne	Urbain	Autre
Hébergement	85	90	100	125	75
Restauration	27	23	38	55	40
Loisirs	17	28	20	30	31
Services	17	14	19	27	25
Biens de consommation	25	28	25	50	40
Alimentation	43	43	40	42	37
Déplacements sur place	15	16	20	25	15
Total	229	242	262	354	263

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 2000 – Volet Dépenses, Direction du Tourisme/Sofrès

Le tableau ci-dessous présente pour chaque région la part des dépenses touristiques générée par la fréquentation de chaque type d'espace.

Tab.11 - Répartition des dépenses des touristes français par région, selon le type d'espace fréquenté (en %) - 2000

	Littoral ⁸	Montagne	Campagne	Urbain	Autre	Total
Provence-Alpes-Côte d'Azur	41%	16%	15%	26%	1%	100%
Rhône-Alpes	6%	49%	20%	23%	2%	100%
Languedoc-Roussillon	46%	13%	19%	21%	2%	100%
Aquitaine	32%	4%	31%	32%	1%	100%
Bretagne	51%	0%	26%	21%	1%	100%
Pays-de-la-Loire	50%	0%	29%	19%	1%	100%
Midi-Pyrénées	4%	25%	42%	28%	1%	100%
Ile-de-France	0%	0%	13%	84%	3%	100%
Poitou-Charentes	46%	1%	23%	29%	2%	100%
Centre	1%	0%	70%	28%	1%	100%
Basse-Normandie	37%	0%	43%	19%	0%	100%
Auvergne	4%	25%	38%	32%	1%	100%
Nord-Pas-de-Calais	24%	0%	29%	45%	1%	100%
Bourgogne	7%	1%	64%	26%	2%	100%
Lorraine	5%	10%	35%	49%	1%	100%
Picardie	17%	0%	57%	24%	1%	100%
Franche-Comté	15%	28%	32%	24%	1%	100%
Corse	49%	23%	6%	22%	0%	100%
Alsace	1%	17%	31%	47%	4%	100%
Haute-Normandie	11%	0%	53%	35%	1%	100%
Limousin	8%	5%	63%	22%	2%	100%
Champagne-Ardenne	3%	1%	55%	40%	1%	100%

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès

Note : les cases surlignées en bleu indiquent les cas où les dépenses générées par chaque type d'espace sont les plus importantes.

Dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Bretagne, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes et Corse, le littoral est l'espace qui génère la part la plus importante des dépenses touristiques (38 % en moyenne). On retrouve ici les destinations qui bénéficient des montants de dépenses touristiques les plus élevés.

Concernant l'origine de ces flux, on constate quelques différences par rapport à l'ensemble des séjours. Ainsi, en Provence-Alpes-Côte d'Azur ce sont les franciliens et les touristes originaires de Rhône-Alpes qui effectuent les dépenses les plus importantes sur le

⁸La catégorie « Littoral » regroupe les séjours effectués à la mer et près d'un lac.

littoral méditerranéen, et non les habitants de la région. En Aquitaine, au contraire, les dépenses les plus importantes sont effectuées par les gens de la région et non par les franciliens.

La région Rhône-Alpes est le seul territoire pour lequel les dépenses effectuées à la montagne constituent la part la plus importante des dépenses touristiques des Français. Elles représentent 49 % des dépenses touristiques, soit 10,6 milliards de francs. On imagine bien évidemment que ce sont les dépenses liées aux sports d'hiver qui génèrent l'essentiel de ces recettes. Ce sont toujours les touristes originaires d'Ile-de-France et les habitants de la région qui effectuent les dépenses les plus importantes à la montagne.

En Ile-de-France, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Lorraine et en Alsace les dépenses les plus importantes sont générées par la fréquentation de l'espace urbain. Elles représentent en moyenne 47 % des dépenses des touristes français dans ces régions mais vont jusqu'à atteindre 84 % en Ile-de-France. On peut penser que l'importante fréquentation de ce type d'espace en Ile-de-France est un facteur explicatif du niveau de dépenses relativement élevé dans la région. En effet, le montant des dépenses par nuitée dans ce type d'espace est le plus élevé. Les dépenses effectuées dans l'espace urbain francilien sont toujours le fait des touristes originaires des grandes destinations touristiques : Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes.

Dans les autres régions, l'origine des dépenses touristiques reste inchangée pour le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine (Ile-de-France et intrarégional), par contre en Alsace ce sont les dépenses des franciliens et des touristes originaires du Languedoc-Roussillon et de PACA qui sont les plus importantes.

Enfin, dans les autres régions françaises, les dépenses les plus importantes proviennent des nuitées réalisées à la campagne. Elles sont souvent à l'origine de plus de la moitié des dépenses touristiques. On constate que les régions dans lesquelles la part la plus importante des dépenses est générée à la campagne sont souvent les destinations qui bénéficient des montants de dépenses touristiques les moins élevés.

L'origine des dépenses est la même que pour l'ensemble des séjours, on note toutefois un poids encore plus important des dépenses en provenance d'Ile-de-France.

Dans la plupart des régions, les dépenses effectuées en espace urbain constituent la deuxième source de recettes touristiques.

II – L'influence des dépenses touristiques sur les économies locales

2.1. Les flux de dépenses touristiques des franciliens

L'analyse de la géographie des flux de dépenses touristiques entre régions, objet de la première partie, a contribué à mettre en évidence l'importance des dépenses des touristes originaires d'Ile-de-France. En effet, à l'exception du Nord-Pas-de-Calais et de l'Alsace, les dépenses effectuées par les franciliens représentent dans chaque région la part la plus importante des dépenses des touristes français, soit 33 % des dépenses en moyenne. Nous avons donc décidé de nous intéresser plus particulièrement à cette région et à son rôle dans la formation des flux de dépenses touristiques.

Le tableau ci-dessous présente pour chaque région, la somme des dépenses effectuées par leurs habitants lors de leurs séjours touristiques, qu'ils aient été faits dans leur région ou à l'extérieur.

Tab. 12 - Répartition des dépenses des touristes français par région émettrice (en milliards de FF), tous séjours confondus – 2000

	Dépenses
Ile-de-France	58,4
Rhône-Alpes	18,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15,6
Nord-Pas-de-Calais	11,2
Pays-de-la-Loire	10,7
Bretagne	8,5
Aquitaine	8,3
Midi-Pyrénées	8,0
Centre	8,0
Languedoc-Roussillon	6,3
Haute-Normandie	5,2
Lorraine	5,2
Bourgogne	4,6
Poitou-Charentes	4,5
Picardie	4,5
Champagne-Ardenne	4,2
Alsace	3,9
Auvergne	3,7
Franche-Comté	3,4
Basse-Normandie	3,3
Limousin	2,5
Corse	0,8
Ensemble	199,2

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès

L'Ile-de-France est de loin la région qui génère le plus de dépenses touristiques, celles-ci s'élèvent à plus de 58 milliards de francs. Ainsi, les dépenses des touristes franciliens représentent à elles seules 29 % des dépenses touristiques des Français en France. Les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur se situent respectivement en deuxième et troisième position, avec 18,4 et 15,6 milliards de francs. Mais ces dépenses ne représentent que 9 et 8 % du montant total des dépenses touristiques des Français. On notera au passage qu'il s'agit logiquement des régions les plus peuplées.

Si l'on rapporte ces montants de dépenses touristiques au revenu déclaré des ménages⁹ dans chaque région, on constate que les dépenses touristiques des franciliens représentent 8 % du revenu déclaré des ménages en Ile-de-France, 6 % en Rhône-Alpes et 7 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur. On voit donc que les dépenses touristiques des franciliens ont la même importance dans le revenu régional que celles des habitants de Rhône-Alpes ou de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Nous allons maintenant essayer de connaître les principales régions bénéficiaires de ces flux de dépenses.

Tab. 13 - Répartition des dépenses des touristes français par UDA d'origine, selon l'UDA de destination (en %), tous séjours confondus – 2000

ORIGINE	DESTINATION									Total
	Région parisienne	Nord	Est	Bassin parisien Est	Bassin parisien Ouest	Ouest	Sud-ouest	Sud-est	Méditerranée	
Région parisienne	3%	2%	5%	8%	14%	23%	13%	13%	21%	100%
Ouest	8%	1%	3%	3%	7%	45%	13%	9%	11%	100%
Méditerranée	7%	2%	5%	4%	4%	7%	14%	15%	41%	100%
Sud-est	4%	1%	4%	4%	4%	10%	10%	30%	33%	100%
Sud-ouest	6%	2%	2%	2%	4%	13%	43%	7%	20%	100%
Bassin parisien Ouest	5%	2%	4%	3%	14%	28%	14%	14%	16%	100%
Bassin parisien Est	5%	4%	7%	12%	6%	17%	11%	14%	25%	100%
Est	5%	1%	19%	4%	4%	10%	12%	14%	30%	100%
Nord	3%	14%	5%	8%	7%	12%	11%	12%	27%	100%

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès

Note : les cases surlignées en bleu indiquent la première source de revenus touristiques ; les cases surlignées en marron indiquent la deuxième source de revenus touristiques.

Parmi les ensembles régionaux qui génèrent le plus de dépenses touristiques, la Région parisienne se distingue par les destinations de ses flux de dépenses. En effet,

⁹ Le revenu déclaré des ménages correspond au revenu imposable déclaré par chaque foyer fiscal à la Direction Générale des Impôts. Cf. p.30.

contrairement aux autres espaces, les dépenses effectuées sur son territoire sont tout à fait minoritaires. Ainsi, 23 % des dépenses des touristes franciliens vont à l'Ouest, 21 % à la Méditerranée et seulement 3 % à la Région parisienne. Dans les autres ensembles régionaux, les dépenses les plus importantes sont effectuées localement ou dans les territoires proches. A titre d'exemple, 45 % des dépenses des touristes originaires de l'Ouest se font dans l'Ouest et 13 % dans le Sud-ouest ; en Méditerranée 41 % des dépenses sont effectuées localement et 15 % dans le Sud-est.

Ces observations sont largement confirmées au niveau régional. Les flux de dépenses générés par l'Ile-de-France, qui s'élèvent à plus de 58 milliards de francs, ne se focalisent pas sur une ou deux régions particulières mais bénéficient au contraire à l'ensemble des régions françaises. Ainsi, 12 % des dépenses touristiques des franciliens se font en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 10 % en Rhône-Alpes, 9 % en Bretagne, 8 % dans les Pays-de-la-Loire, 7 % en Languedoc-Roussillon.

Cette configuration ne se retrouve pas dans les autres grandes régions émettrices. Ainsi en Rhône-Alpes, 26 % des 18,4 milliards de francs dépensés par les habitants de la région lors de leurs séjours touristiques reviennent à la région, 17 % profitent à la Provence-Alpes-Côte d'Azur et 14 % au Languedoc-Roussillon. Sur les 15,6 milliards de francs générés par les dépenses des touristes originaires de la Provence-Alpes-Côte d'Azur, 27 % sont dépensés dans la région, 13 % en Rhône-Alpes et 9 % en Languedoc-Roussillon.

Ces résultats contribuent à mettre en évidence l'impact différencié des flux de dépenses touristiques en fonction de leur destination. Si l'Ile-de-France, la région Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur génèrent les montants de dépenses touristiques les plus importants, seuls les flux en provenance d'Ile-de-France représentent des mécanismes de solidarisation économique entre territoires. En effet, leur répartition est globalement équilibrée entre les différentes régions françaises, au contraire les flux émis par la région Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur se concentrent sur quelques régions et en premier lieu sur leur propre territoire. De manière imagée, on pourrait opposer « l'altruisme » de l'Ile-de-France qui ne conserve que 3 % de ses dépenses à « l'égoïsme » des autres grandes régions émettrices qui gardent en moyenne 24 % de leurs dépenses touristiques sur leur territoire (26 % en Rhône-Alpes, 24 % en PACA, 14 % dans le Nord-Pas-de-Calais et 29 % dans les Pays-de-la-Loire).

Au final, les dépenses touristiques provenant d'Ile-de-France et effectuées à l'extérieur de la région s'élèvent à 56,8 milliards de francs. Ces observations nous amènent à penser que ces flux de dépenses touristiques constituent des mécanismes de redistribution territoriale entre l'Ile-de-France et la province. En effet, les flux de dépenses touristiques les plus importants proviennent de la région la plus riche¹⁰ et sont à destination de l'ensemble des régions françaises.

Cependant, la validité de ces remarques doit être vérifiée par la prise en compte des dépenses effectuées par les habitants des autres régions en Ile-de-France.

¹⁰ En terme de PIB/habitant comme de revenu/habitant.

2.2. Balance des flux de dépenses touristiques inter-régionaux

Afin d'évaluer l'importance exacte des montants de dépenses touristiques dans chaque région, nous devons tenir compte des dépenses des habitants de la région à l'extérieur du territoire. Ceci nous amène donc à calculer pour chaque région le solde entre les dépenses des touristes extérieurs à la région effectuées dans la région et les dépenses touristiques effectuées par les habitants de la région à l'extérieur.

Tab. 14 – Balance des flux de dépenses des touristes français par région (en milliards de FF), tous séjours confondus - 2000

	Recettes de l'extérieur	Dépenses à l'extérieur	Solde extrarégional
Languedoc-Roussillon	16,9	4,3	12,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21,4	11,3	10,1
Bretagne	13,8	5,7	8,1
Aquitaine	13	5,3	7,7
Poitou-Charentes	7,9	3,5	4,4
Rhône-Alpes	17,6	13,6	4,0
Midi-Pyrénées	10,2	6,4	3,8
Pays-de-la-Loire	11,3	7,6	3,7
Basse-Normandie	6,3	2,9	3,4
Corse	3,1	0,6	2,5
Auvergne	5,2	3,2	2,0
Limousin	2,6	2,2	0,4
Bourgogne	4,2	3,9	0,3
Franche-Comté	2,8	2,8	0,0
Centre	6,6	7,2	-0,6
Lorraine	3,8	4,7	-0,9
Picardie	3,2	4,3	-1,1
Alsace	2,2	3,4	-1,2
Champagne-Ardenne	2,0	3,7	-1,7
Haute-Normandie	2,5	4,9	-2,4
Nord-Pas-de-Calais	3,6	9,6	-6,0
Ile-de-France	8,0	56,8	-48,8

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès

La prise en compte des dépenses effectuées à l'extérieur dans le calcul du montant régional des dépenses touristiques donne un nouvel aperçu des retombées du tourisme dans les territoires.

Le Languedoc-Roussillon, qui est l'une des grandes destinations touristiques sans être pour autant la plus fréquentée, bénéficie du rapport le plus avantageux avec les autres régions.

Les dépenses touristiques effectuées en Languedoc-Roussillon par les habitants des autres régions sont très importantes, elles s'élèvent à 16,9 milliards de francs. Elles sont principalement le fait des franciliens, des touristes originaires de Rhône-Alpes, de Midi-Pyrénées ou de Provence-Alpes-Côte d'Azur. A l'opposé, les dépenses effectuées par les habitants du Languedoc-Roussillon à l'extérieur sont faibles, de l'ordre de 4,3 milliards de francs. Elles concernent principalement l'Ile-de-France, la région Midi-Pyrénées, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la région Rhône-Alpes. A l'exception de la Corse, le Languedoc-Roussillon est bénéficiaire avec chaque région française : les dépenses effectuées en Languedoc-Roussillon par les habitants des autres régions sont toujours plus importantes que celles des habitants du Languedoc-Roussillon dans ces régions. Au final, les flux de dépenses touristiques rapportent à la région près de 12,6 milliards de francs.

Contrairement au Languedoc-Roussillon, la prise en compte des dépenses effectuées en dehors de la région ne s'avère pas bénéfique en Rhône-Alpes. Les recettes liées au tourisme sont pourtant considérables dans ce territoire, elles atteignent 17,6 milliards de francs et se situent juste derrière celles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces dépenses touristiques proviennent principalement de l'Ile-de-France et de PACA. Mais les dépenses touristiques effectuées par les habitants de la région à l'extérieur sont également très importantes, elles s'élèvent à 13,6 milliards de francs et se situent juste après celles des franciliens. Ces dépenses profitent surtout à la Provence-Alpes-Côte d'Azur et au Languedoc-Roussillon. La région entretient un rapport déficitaire avec les grandes destinations touristiques, en particulier avec le Languedoc-Roussillon (- 2 milliards de francs) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 1,1 milliards de francs). Ainsi, les recettes liées au tourisme dans la région Rhône-Alpes s'élèvent à 4 milliards de francs.

Le calcul du solde des dépenses touristiques met en évidence les difficultés du Nord-Pas-de-Calais. La région ne bénéficie pas d'un montant de recettes touristiques élevé (3,6 milliards de francs), celles-ci proviennent principalement d'Ile-de-France. Mais surtout ses dépenses sont très importantes : elles s'élèvent à 9,6 milliards de francs et se situent au quatrième rang des dépenses régionales, derrière celles de l'Ile-de-France, de Rhône-Alpes et de la Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les principales régions bénéficiaires de ces flux de revenus sont la Provence-Alpes-Côte d'Azur, la région Rhône-Alpes et le Languedoc-Roussillon. Le Nord-Pas-de-Calais entretient un rapport déficitaire avec la plupart des régions françaises, et notamment le Languedoc-Roussillon (- 1,1 milliards de francs) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 1,4 milliards de francs). Ces résultats mettent en évidence le manque d'attractivité du Nord-Pas-de-Calais vis-à-vis des autres régions françaises.

Enfin, cette analyse confirme l'ampleur du rapport déficitaire de l'Ile-de-France avec les autres régions. Les dépenses touristiques effectuées par ses habitants à l'extérieur de la région s'élèvent à 56,8 milliards de francs, en échange l'Ile-de-France ne bénéficie que de 8 milliards de francs de recettes touristiques en provenance des autres régions françaises.

2.3. Le poids des flux de dépenses touristiques

Nous allons maintenant déterminer pour chaque région française le montant total des recettes touristiques généré par ces flux de dépenses. Celui-ci comprend les dépenses intrarégionales et les dépenses effectuées par les touristes extérieurs à la région, les dépenses effectuées par les habitants à l'extérieur de la région ayant été déduites.

Tab. 15 –Montant net des dépenses des touristes français par région (en milliards de FF), tous séjours confondus - 2000

	Dépenses intrarégionales	Solde extrarégional	Total
Languedoc-Roussillon	2,0	12,6	14,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,2	10,1	14,3
Bretagne	2,8	8,1	10,9
Aquitaine	3,0	7,7	10,7
Rhône-Alpes	4,9	4,0	8,9
Pays-de-la-Loire	3,1	3,7	6,8
Midi-Pyrénées	1,6	3,8	5,4
Poitou-Charentes	0,9	4,4	5,3
Basse-Normandie	0,5	3,4	3,9
Corse	0,2	2,5	2,7
Auvergne	0,5	2,0	2,5
Bourgogne	0,7	0,3	1,0
Limousin	0,3	0,4	0,7
Franche-Comté	0,6	0,0	0,6
Centre	0,7	-0,6	0,1
Lorraine	0,6	-0,9	-0,3
Alsace	0,4	-1,2	-0,8
Picardie	0,2	-1,1	-0,9
Champagne-Ardenne	0,4	-1,7	-1,3
Haute-Normandie	0,3	-2,4	-2,1
Nord-Pas-de-Calais	1,6	-6,0	-4,4
Ile-de-France	1,5	-48,8	-47,3

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Softrès

La prise en compte des dépenses intrarégionales modifie quelque peu le classement des régions françaises présenté dans le tableau précédent. Ainsi, les régions Rhône-Alpes, Pays-de-la-Loire et Midi-Pyrénées voient leur situation s'améliorer, elles se classent désormais devant la région Poitou-Charentes. De même la Bourgogne passe devant le Limousin et l'Alsace devant la Picardie.

On notera l'importance des dépenses intrarégionales en Rhône-Alpes, qui s'élèvent à 4,9 milliards de francs. Parmi les régions qui bénéficient des recettes touristiques les plus importantes, c'est l'une des rares à avoir un montant de dépenses locales supérieur à celui lié aux échanges avec l'extérieur.

Enfin, on notera que seules les dépenses touristiques locales permettent à la Franche-Comté et à la région Centre de bénéficier de flux de dépenses touristiques positifs.

A ce stade de l'analyse, nous devons maintenant rapporter le montant de ces dépenses touristiques à certains indicateurs (nombre d'habitants, revenu régional, PIB régional) pour évaluer le poids de ces dépenses touristiques dans chaque région. Le fait de mettre directement en relation ces montants de dépenses touristiques avec ces indices peut susciter de nombreuses réserves d'un point de vue méthodologique. En effet, il s'agit d'une simplification du circuit financier que peuvent suivre ces dépenses touristiques, ainsi nous ne pouvons pas affirmer que l'ensemble de ces dépenses bénéficiera en définitive à la région. Il nous semble donc important de rappeler ici que notre objectif ne vise pas à mesurer de manière rigoureuse l'impact de ces flux de dépenses touristiques sur les économies locales, ce qui nécessiterait la mise en place d'une méthodologie spécifique et constituerait un travail en soi. Notre ambition ne consiste qu'à offrir une image simplifiée de la réalité, qui bien que réductrice n'en demeure pas moins instructive.

Pour évaluer l'importance de ces montants de dépenses touristiques dans chaque région, nous devons dans un premier temps nous affranchir du poids de la population régionale en calculant un montant de dépenses touristiques par habitant. En effet, l'importance de ces flux de dépenses varie en fonction du nombre d'habitants qui se partagent le montant de ces dépenses touristiques. A titre d'exemple, les dépenses des touristes français en Languedoc-Roussillon et en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont à peu près équivalentes (14 milliards de francs environ), mais en Provence-Alpes-Côte d'Azur elles doivent être distribuées à une population qui représente le double de celle du Languedoc-Roussillon.

Tab. 16 –Montant des dépenses nettes des touristes français par habitant, par région (en FF), tous séjours confondus -2000

	Dépenses nettes des touristes français (en milliards de FF)	Nombre d'habitants	Dépenses nettes /habitant
Languedoc-Roussillon	14,6	2 295 648	6 360
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,3	4 506 151	3 173
Bretagne	10,9	2 906 197	3 751
Aquitaine	10,7	2 908 359	3 679
Rhône-Alpes	8,9	5 645 407	1 577
Pays-de-la-Loire	6,8	3 222 061	2 110
Midi-Pyrénées	5,4	2 551 687	2 116
Poitou-Charentes	5,3	1 640 068	3 232
Basse-Normandie	3,9	1 422 193	2 742
Corse	2,7	260 196	10 377
Auvergne	2,5	1 308 878	1 910
Bourgogne	1	1 610 067	621
Limousin	0,7	710 939	985
Franche-Comté	0,6	1 117 059	537
Centre	0,1	2 440 329	41
Lorraine	-0,3	2 310 376	-130
Alsace	-0,8	1 734 145	-461
Picardie	-0,9	1 857 481	-485
Champagne-Ardenne	-1,3	1 342 363	-968
Haute-Normandie	-2,1	1 780 192	-1 180
Nord-Pas-de-Calais	-4,4	3 996 588	-1 101
Ile-de-France	-47,3	10 952 011	-4 319

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès, RGP 1999, Insee.

La Corse dispose du montant de dépenses touristiques par habitant le plus élevé, soit 10 377 F par habitant. Cette situation s'explique à la fois par l'importance de l'activité touristique dans la région et par le faible nombre d'habitants de l'île (260 196). La région Languedoc-Roussillon se situe en deuxième position (6 360 F par habitant), ce qui confirme l'importance des dépenses touristiques des Français pour cette région.

En Rhône-Alpes, les dépenses des touristes français perdent de leur importance. Elles s'élevaient à 8,9 milliards de francs, mais ramenées au nombre d'habitants, elles ne représentent que 1 577 F par habitant. Cette situation s'explique par le fait que la région Rhône-Alpes est la deuxième région la plus peuplée de France, après l'Ile-de-France.

Enfin, nous avons vu qu'en Ile-de-France les flux de dépenses engendrés par les pratiques touristiques des Français se traduisaient par un déficit de l'ordre de 47 milliards de francs pour la région. Rapporté à la population (près de 11 millions d'habitants), ce montant reste considérable et représente un déficit de 4 319 F par habitant. Ainsi, les flux de dépenses

touristiques générés par l'Ile-de-France vers l'extérieur ne sont pas insignifiants pour la région.

Nous allons maintenant déterminer l'importance de ces flux de dépenses touristiques dans chaque région, en les rapportant au montant du « revenu régional ». Celui-ci correspond à l'agrégation au niveau régional, des revenus déclarés au service des impôts par chaque foyer fiscal. Le revenu fiscal est constitué de l'ensemble des ressources qui sont imposables : les salaires, les rentes, les traitements, les pensions, les revenus des capitaux mobiliers imposés à l'impôt sur le revenu, les plus values réalisées par les particuliers et les revenus fonciers. Par contre, le minimum vieillesse, les prestations familiales, les aides au logement, le revenu minimum d'insertion, entre autres, ne font pas partie du revenu déclaré des ménages.

Cet indicateur, bien qu'imparfait, nous permet d'obtenir une première estimation du revenu des régions sur une année. Le fait de rapporter à ce revenu le montant des flux de dépenses touristiques peut susciter de nombreuses réserves d'un point de vue statistique. En effet, on peut penser qu'une partie des dépenses effectuées par les touristes dans une région ne bénéficient pas en définitive complètement à cette région. Ainsi, les dépenses effectuées dans un hôtel de la chaîne Accor en Provence-Alpes-Côte d'Azur vont en partie profiter à la région de destination mais également à la région d'implantation de la firme Accor, à savoir l'Ile-de-France. Cependant, cette mise en relation permet d'obtenir une première vision du rôle des flux de dépenses touristiques dans les économies locales et constitue avant tout une clé de compréhension du rôle du tourisme dans les régions françaises.

Tab. 17 – Estimation de l'impact des flux de dépenses des touristes français sur le revenu déclaré des ménages, par région (« revenu régional » initial = 100) – 2000

	Dépenses nettes des touristes français (en milliards de FF)	Indice
Languedoc-Roussillon	14,6	115
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,3	106
Bretagne	10,9	108
Aquitaine	10,7	108
Rhône-Alpes	8,9	103
Pays-de-la-Loire	6,8	105
Midi-Pyrénées	5,4	105
Poitou-Charentes	5,3	107
Basse-Normandie	3,9	106
Corse	2,7	128
Auvergne	2,5	104
Bourgogne	1	101
Limousin	0,7	102
Franche-Comté	0,6	101
Centre	0,1	100
Lorraine	-0,3	100
Alsace	-0,8	99
Picardie	-0,9	99
Champagne-Ardenne	-1,3	98
Haute-Normandie	-2,1	97
Nord-Pas-de-Calais	-4,4	97
Ile-de-France	-47,3	94

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès, DGI 1998

La fait de retrouver la Corse en première position n'est guère surprenant étant donné l'importance des dépenses touristiques effectuées dans cette région et la faiblesse de son « revenu régional ».

On retrouve à nouveau le Languedoc-Roussillon en bonne position, la prise en compte des flux de dépenses touristiques fait passer son « revenu » de l'indice 100 à 115. Ceci montre l'importance que peut représenter l'enjeu touristique pour cette région. A l'opposé on constate que les flux de dépenses touristiques ne jouent pas un rôle majeur dans l'évolution du « revenu » de la région Rhône-Alpes, celui-ci passe de l'indice 100 à 103.

Enfin, dans six régions, la prise en compte des flux de dépenses touristiques a un impact négatif sur l'évolution du « revenu régional ». Ainsi dans le cas du Nord-Pas-de-Calais, le « revenu régional » passe de l'indice 100 à l'indice 97, l'importance des flux de dépenses touristiques en direction des autres régions contribue à amputer son « revenu régional ». La maîtrise des flux touristiques pourrait ainsi constituer un enjeu pour la région.

On pourrait par exemple imaginer qu'elle développe une politique touristique attractive vis-à-vis des touristes extérieurs à la région mais également vis-à-vis de ses propres habitants.

Enfin, c'est en Ile-de-France que l'impact des flux de dépenses touristiques est le plus négatif, le « revenu régional » passant de l'indice 100 à l'indice 94.

L'Ile-de-France disposant du revenu par habitant le plus élevé, on peut penser que ces chiffres traduisent en fait un transfert de richesse de l'Ile-de-France vers la province, opéré à travers les flux de dépenses touristiques. Le même constat peut être avancé pour certaines grandes régions déficitaires : celles-ci bénéficient généralement de revenus par habitant très élevés, comme la Haute-Normandie, la Champagne-Ardenne et l'Alsace.

A l'opposé, les grandes régions bénéficiaires en terme de flux de dépenses touristiques, sont souvent des régions qui disposent d'un faible revenu par habitant, comme le prouvent les cas des régions Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes, Basse-Normandie et Corse.

Enfin, les choses semblent moins favorables pour certaines régions, comme le Nord-Pas-de-Calais. En effet, le déficit lié aux flux de dépenses touristiques des Français s'élève à 4,4 milliards de francs, or cette région dispose du revenu par habitant le plus bas après la Corse.

A cette exception près, on peut penser que les flux de dépenses touristiques s'apparentent à des mécanismes de redistribution territoriale, allant des régions au revenu par habitant élevé vers les régions disposant d'un faible revenu par habitant. A titre d'exemple, les dépenses touristiques les plus importantes effectuées en Languedoc-Roussillon proviennent d'Ile-de-France.

Nous allons maintenant rapporter ces dépenses touristiques au Produit Intérieur Brut¹¹ régional bien que, répétons-le, cette mise en relation nécessite de nombreuses réserves.

¹¹ Le Produit intérieur Brut correspond à la somme des valeurs ajoutées créées par les entreprises pour les produits marchands et des salaires versés au personnel pour les produits non marchands au cours d'une période donnée et sur un territoire donné. Ici la période choisie correspond à l'année 2000 et le territoire est celui de la région.

Tab.18 – Estimation du poids des flux de dépenses des touristes français dans le PIB régional - 2000

Région	Dépenses des touristes français (en milliards de FF)	PIB régional (en milliards de FF)	Part des dépenses des touristes Français dans le PIB régional (en %)
Languedoc-Roussillon	14,6	272,5	5,4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,3	627,6	2,3%
Bretagne	10,9	371,9	2,9%
Aquitaine	10,7	401,9	2,7%
Rhône-Alpes	8,9	901,0	1,0%
Pays-de-la-Loire	6,8	436,2	1,6%
Midi-Pyrénées	5,4	341,4	1,6%
Poitou-Charentes	5,3	199,8	2,7%
Basse-Normandie	3,9	182,9	2,1%
Corse	2,7	31,9	8,5%
Auvergne	2,5	168,7	1,5%
Bourgogne	1	221,9	0,5%
Limousin	0,7	87,9	0,8%
Franche-Comté	0,6	149,0	0,4%
Centre	0,1	331,6	0,0%
Lorraine	-0,3	290,6	0,1%
Alsace	-0,8	273,3	0,3%
Picardie	-0,9	232,8	0,4%
Champagne-Ardenne	-1,3	191,9	0,7%
Haute-Normandie	-2,1	268,5	0,8%
Nord-Pas-de-Calais	-4,4	498,4	0,9%
Ile-de-France	-47,3	2592,0	1,8%

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès, Insee 2000

Les dépenses des touristes Français effectuées en Corse, une fois rapportées au PIB régional, ont une importance significative. Elles représentent ainsi 8,5 % du PIB de l'île. De même en Languedoc-Roussillon, les dépenses effectuées par les touristes français dans la région représentent 5,4 % du PIB régional. Le poids des dépenses touristiques des Français se fait également ressentir sur le PIB des autres grandes régions touristiques : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne, Aquitaine, Poitou-Charentes. Ainsi, les flux de dépenses touristiques constituent un enjeu réel dans l'ensemble de ces régions.

A l'inverse, les dépenses des touristes français en Rhône-Alpes, bien qu'importantes en volume, ne pèsent pas beaucoup dans le PIB régional (1 %).

On notera que les flux de dépenses touristiques émis par la région Ile-de-France représentent tout de même 1,8 % du PIB régional, bien que celui-ci soit le plus élevé des régions françaises.

Enfin, on constate que les flux de dépenses touristiques les plus importants profitent souvent aux régions qui disposent des PIB par habitant les plus faibles (Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes, Corse) et qu'ils pénalisent les régions qui ont les PIB par habitant les plus élevés (Ile-de-France, Alsace, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne). Seul le Nord-Pas-de-Calais possède un PIB par habitant peu élevé et est déficitaire en terme de flux de dépenses touristiques.

Conclusion

En 1999, les séjours effectués par les touristes français en France ont occasionné des flux de dépenses touristiques entre régions de l'ordre de 199,2 milliards de francs.

Les flux les plus importants ont bénéficié aux grandes destinations touristiques : la Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, le Languedoc-Roussillon, la Bretagne, l'Aquitaine, les Pays-de-la-Loire. Ces six régions concentrent à elles seules 57 % des dépenses touristiques des Français.

Dans pratiquement toutes les régions, les flux de dépenses touristiques les plus importants proviennent d'Ile-de-France, ils représentent en moyenne 33 % des dépenses des touristes français dans chaque région. Ainsi, les déplacements touristiques des franciliens à l'extérieur de la région se traduisent par un transfert de 56,8 milliards de francs vers la province. A l'opposé, les dépenses effectuées par les touristes extérieurs dans la région restent limitées, ainsi l'Ile-de-France entretient un rapport déficitaire avec l'ensemble des régions françaises, le montant de son déficit s'élevant à 48,8 milliards de francs. Ces résultats mettent en évidence le rôle des pratiques touristiques comme mécanismes de solidarité économique entre territoires, notamment entre l'Ile-de-France et la province, l'Ile-de-France étant la région qui dispose du revenu par habitant et du PIB par habitant le plus élevé.

Les flux de dépenses des touristes originaires de la région constituent généralement la deuxième source de montants des dépenses des touristes français dans chaque région, ils représentent en moyenne 20 % de ces dépenses. L'importance de ces flux nécessiterait une analyse plus détaillée de leur origine et de leur destination au sein de chaque région. Il serait ainsi particulièrement intéressant d'élaborer une typologie de ces espaces et de regarder leur évolution selon le type de séjour touristique effectué.

Dans la majorité des régions, les flux de dépenses touristiques générés par les longs séjours sont plus importants qu'en courts séjours. L'origine de ces flux en courts séjours varie par rapport à l'ensemble des séjours, ils proviennent généralement des régions mêmes ou des régions voisines. Concernant le mode d'hébergement, on constate que ce sont les séjours chez la famille et les amis qui génèrent le plus de dépenses touristiques. Ceci confirme l'importance de l'hébergement non marchand dans les pratiques touristiques des français. La part des différents modes d'hébergement dans chaque région peut avoir des conséquences économiques. Ainsi, les difficultés du Nord-Pas-de-Calais qui perçoit des montants de dépenses touristiques relativement peu élevés, peuvent peut-être être dues au fait que 73 % des dépenses touristiques de la région sont effectuées en hébergement non marchand.

Enfin, la prise en compte des dépenses effectuées à l'extérieur par chaque région dans le calcul du montant régional des dépenses touristiques donne un nouvel aperçu des retombées du tourisme dans les territoires. Le Languedoc-Roussillon est la région la plus bénéficiaire en terme de flux de dépenses touristiques, ils lui permettent un gain de 14,6 milliards de francs. Au contraire, les flux de dépenses touristiques ont l'impact le plus négatif en Ile-de-France. Ainsi, l'impact des flux de dépenses touristiques semble être très positif pour les régions disposant d'un revenu/habitant et d'un PIB/habitant peu élevés, au contraire il semble plus

négalif pour les régions bénéficiant d'un revenu/habitant ou d'un PIB/habitant importants. Il semble donc s'opérer à travers les flux de dépenses des touristes français une redistribution territoriale. Cependant certaines régions comme le Nord-pas-de-Calais semblent à l'écart de ce phénomène, la faiblesse du revenu par habitant ou du PIB par habitant étant redoublée par un déficit en terme de dépenses touristiques.

Annexes

Annexe I : Répartition des dépenses des touristes français par UDA de destination selon l'UDA d'origine, tous séjours confondus (en %) - 1999

DESTINATION	ORIGINE									Total
	Région parisienne	Nord	Est	Bassin parisien Est	Bassin parisien Ouest	Ouest	Sud-ouest	Sud-est	Méditerranée	
Méditerranée	25%	6%	8%	7%	5%	5%	8%	15%	20%	100%
Ouest	33%	3%	3%	6%	12%	27%	6%	6%	4%	100%
Sud-ouest	24%	4%	5%	5%	7%	10%	27%	7%	10%	100%
Sud-est	26%	5%	6%	6%	8%	8%	5%	23%	12%	100%
Bassin parisien Ouest	48%	4%	3%	5%	14%	10%	5%	5%	6%	100%
Bassin parisien Est	42%	8%	5%	15%	5%	6%	3%	8%	8%	100%
Est	26%	5%	23%	9%	7%	7%	4%	8%	12%	100%
Région parisienne	16%	4%	7%	7%	8%	20%	12%	8%	17%	100%
Nord	28%	31%	2%	10%	5%	5%	6%	6%	7%	100%

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès

Note : les cases surlignées en bleu indiquent la première source de revenus touristiques ; les cases surlignées en marron indiquent la deuxième source de revenus touristiques.

Annexe II : Répartition des dépenses des touristes français par région selon la région d'origine, tous séjours confondus (en milliards de FF) – 1999

DESTINATION	ORIGINE																					TOTAL	
	Ile-de-France	Champagne-Ardenne	Picardie	Haute-Normandie	Centre	Basse-Normandie	Bourgogne	Nord-Pas de Calais	Lorraine	Alsace	Franche-Comté	Pays-de-la-Loire	Bretagne	Poitou-Charentes	Aquitaine	Midi-Pyrénées	Limousin	Rhône-Alpes	Auvergne	Languedoc-Roussillon	PACA		Corse
PACA	6,8	0,8	0,7	0,6	0,7	0,2	0,6	1,7	0,8	0,7	0,7	0,5	0,5	0,3	0,5	0,7	0,3	3,2	0,4	0,6	4,3	0,1	25,7
Rhône-Alpes	5,8	0,4	0,6	0,8	0,7	0,3	0,6	1,2	0,5	0,6	0,3	0,7	0,6	0,3	0,3	0,5	0,1	4,9	0,4	0,6	2,1	0,1	22,4
Languedoc-Roussillon	4,2	0,4	0,4	0,2	0,4	0,2	0,5	1,2	0,6	0,5	0,3	0,4	0,4	0,3	0,5	1,5	0,2	2,6	0,7	2,0	1,4		18,9
Bretagne	5,2	0,3	0,7	0,6	0,8	0,6	0,2	0,6	0,3	0,1	0,2	1,3	2,8	0,3	0,3	0,4	0,1	0,8	0,1	0,3	0,5	0,1	16,6
Aquitaine	3,7	0,4	0,3	0,4	0,6	0,1	0,2	0,6	0,5	0,3	0,2	0,6	0,4	0,3	3,0	1,3	0,2	1,1	0,4	0,2	1,1	0,1	16,0
Pays-de-la-Loire	4,8	0,2	0,2	0,5	1,1	0,2	0,2	0,5	0,2	0,1	0,1	3,1	0,8	0,6	0,3	0,2	0,1	0,7	0,2	0,1	0,2	0,0	14,4
Midi-Pyrénées	2,7	0,1	0,2	0,2	0,4	0,1	0,1	0,5	0,3	0,1	0,1	0,6	0,4	0,6	1,1	1,6	0,4	0,4	0,2	0,7	1,0	0,0	11,8
Ile-de-France	1,6	0,3	0,2	0,2	0,5	0,2	0,1	0,4	0,3	0,2	0,2	0,9	0,6	0,4	0,6	0,4	0,1	0,7	0,1	0,6	0,9	0,1	9,6
Poitou-Charentes	3,3	0,1	0,1	0,1	0,6	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,5	0,3	1,0	0,5	0,3	0,3	0,5	0,1		0,3		8,9
Centre	3,5	0,1	0,2	0,1	0,8			0,4				0,2	0,4	0,1	0,2	0,2	0,1	0,4	0,1	0,1	0,4		7,3
Basse-Normandie	3,4	0,0	0,1	0,4	0,2	0,4	0,1	0,2	0,2	0,0		0,5	0,2	0,1	0,2	0,1		0,3	0,1		0,2		6,7
Auvergne	1,6		0,1		0,4	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2		0,2		0,2	0,8	0,5	0,3	0,4		5,7
Nord-Pas de Calais	1,5	0,1	0,2	0,1	0,2		0,2	1,6	0,1				0,2		0,1	0,2		0,3		0,1	0,3		5,2
Bourgogne	2,3	0,1		0,1	0,1		0,7	0,1	0,1		0,1	0,1		0,1	0,1	0,1		0,4	0,1	0,1	0,3		4,9
Lorraine	1,1	0,2	0,1	0,1	0,1		0,1	0,2	0,6	0,3	0,1	0,2	0,1		0,1	0,1		0,3		0,1	0,4	0,1	4,3
Picardie	1,6		0,1		0,1	0,1		0,7	0,1	0,1		0,1	0,1	0,1				0,1	0,1		0,1		3,4
Franche-Comté	1,1	0,1		0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1		0,5	0,1	0,1		0,1	0,1		0,2		0,2	0,1		3,4
Corse	1,1			0,1	0,1			0,1			0,1	0,1	0,1		0,1	0,1		0,3	0,1	0,1	0,7	0,2	3,3
Limousin	1,0			0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1			0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2			0,1		2,8
Haute-Normandie	1,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1						0,1	0,1		0,1		0,1	0,3		2,8
Alsace	0,4	0,1	0,1	0,1		0,1	0,1	0,2	0,1	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1			0,2		0,1	0,2		2,6
Champagne-Ardenne	0,7	0,5			0,1		0,1	0,1	0,1		0,1	0,1	0,1			0,1		0,2		0,1	0,2		2,5

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès

Note : les cases surlignées en bleu indiquent la première source de revenus touristiques, les cases surlignées en marron indiquent la deuxième source de revenus touristiques.

Annexe III : Répartition des dépenses des touristes français par UDA de destination selon l'UDA d'origine, en longs séjours (en %) - 1999

DESTINATION	ORIGINE									Total
	Région parisienne	Nord	Est	Bassin parisien Est	Bassin parisien Ouest	Ouest	Sud-ouest	Sud-est	Méditerranée	
Méditerranée	27%	7%	8%	7%	6%	6%	8%	15%	16%	100%
Ouest	35%	4%	3%	6%	12%	23%	6%	6%	5%	100%
Sud-ouest	26%	5%	6%	5%	8%	10%	22%	8%	11%	100%
Sud-est	28%	6%	6%	7%	9%	9%	5%	19%	12%	100%
Bassin parisien Ouest	49%	5%	3%	4%	11%	9%	5%	6%	7%	100%
Est	27%	6%	17%	6%	8%	8%	5%	8%	15%	100%
Bassin parisien Est	41%	9%	5%	12%	4%	7%	3%	8%	11%	100%
Région parisienne	13%	3%	6%	7%	7%	22%	13%	8%	21%	100%
Nord	23%	32%	2%	9%	4%	5%	7%	7%	10%	100%

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès

Note : les cases surlignées en bleu indiquent la première source de revenus touristiques ; les cases surlignées en marron indiquent la deuxième source de revenus touristiques.

Annexe IV : Répartition des dépenses des touristes français par UDA de destination selon l'UDA d'origine, en séjours chez la famille et les amis (en %) - 1999

DESTINATION	ORIGINE									
	Région parisienne	Nord	Est	Bassin parisien Est	Bassin parisien Ouest	Ouest	Sud-ouest	Sud-est	Méditerranée	Total
Ouest	36%	2%	3%	5%	10%	26%	9%	4%	5%	100%
Méditerranée	27%	5%	8%	7%	4%	4%	9%	15%	23%	100%
Sud-ouest	26%	2%	6%	5%	6%	8%	31%	7%	10%	100%
Sud-est	27%	2%	6%	5%	5%	6%	7%	25%	17%	100%
Bassin parisien Ouest	38%	3%	3%	5%	17%	12%	7%	6%	8%	100%
Région parisienne	13%	4%	7%	5%	9%	23%	13%	8%	18%	100%
Bassin parisien Est	33%	4%	6%	18%	6%	7%	3%	11%	11%	100%
Est	22%	2%	23%	9%	3%	8%	4%	9%	19%	100%
Nord	29%	18%	2%	13%	8%	6%	5%	7%	11%	100%

Source : calcul de l'auteur, d'après SDT 1999 et SDT-Volet Dépenses 2000, Direction du Tourisme/Sofrès

Note : les cases surlignées en bleu indiquent la première source de revenus touristiques ; les cases surlignées en marron indiquent la deuxième source de revenus touristiques.

Bibliographie

AYDALOT Philippe (1985), *Economie régionale et urbaine*, Paris : Economica, 497 p.

COLUSSI Carlo, JACQUIER Joëlle, KIRTHICHANDRA Annie (2000), « Les produits intérieurs bruts régionaux en 2000 », *Insee première*, N°800, 4 p.

DAVEZIES Laurent (2000), « Le développement local hors mondialisation », in : *Comment améliorer la performance économique des territoires ?*, Les 3èmes entretiens de la Caisse des Dépôts sur le développement local, Paris : Editions la Société des Acteurs Publics, coll. Hexagonales, novembre, 22 p.

DIRECTION DU TOURISME (2001), *Mémento du tourisme*, Paris : Observatoire National du Tourisme, 128 p.

OBSERVATOIRE NATIONAL DU TOURISME (2000), *Dictionnaire des concepts et méthodes de l'observation touristique*, Paris : ONT, 132 p.

OBSERVATOIRE NATIONAL DU TOURISME (1999), « Temps disponible et rythmes touristiques », *Les Essentiels du tourisme*, N°12, 38 p.